

Les commerces à Barby

Archive chambérienne Quand les charcutiers pétitionnent...

« Messieurs les Membres
du Conseil Communal de Chambéry

Les soussignés, tous charcutiers domiciliés en cette ville, prennent la liberté de porter à votre connaissance, Messieurs, qu'il existe des charcutiers étrangers, entre autre un nommé Billiard de la commune de Barby, qui viennent tous les jours vendre sur nos marchés leur charcuterie qu'ils préparent hors ville. Les individus qui pour la plupart ne sont approvisionnés que de viandes provenant de porcs non passés à l'examen de l'inspecteur des boucheries et dont plusieurs même ont été refusées par quelqu'un des exposants pour motif de santé (ce qu'ils peuvent prouver) peuvent ainsi porter un grand préjudice à l'hygiène publique. Comme ils ne paient pas des droits d'abatage et autres, sauf une légère rétribution à l'octroi, ils peuvent donner leur viande à très bon prix et de cette manière écraser les charcutiers sédentaires qui paient de forts loyers et qui sont soumis à l'impôt des patentes et à tous les droits et charges de la ville. Tel état de choses met les exposants dans la nécessité de réclamer les effets en interdisant à ces étrangers la vente de leur viande en notre ville ou, tout au moins, en les enjoignant d'abattre leurs porcs à notre abattoir...

Chambéry, le 6 juin 1853
Bonino Pierre, charcutier
Jean-Baptiste Philpber
Bonino Barthélémy
Jean Chiron, Yvroud Claude
Garbolino J. et tous les autres ».



1^{er} commerce tenu vers l'église par Pauline Favier épouse de Claude, arrière-grands parents de Sébastien.



Devant le café Revel en 1970 à l'angle de la Résidence du Village aujourd'hui

À l'endroit où vous êtes trois maisons existaient jusqu'en 1968 avant d'être déplacées sur plus de 200 mètres jusqu'à la rue des Cigales. L'emplacement totalement libéré a ensuite permis, dans les années 1970, l'implantation du Clos Besson, des équipements publics et du centre commercial que l'on connaît aujourd'hui.

Historiquement, vers 1820,

un premier commerçant s'installe à Barby : un cabaretier, à la Bâtie, sur la route de Curienne. Un charcutier s'établit aussi un peu plus tard dans la commune.

Avant de disparaître, ils étaient les deux seuls commerçants, personne n'éprouvant de besoin de commerce supplémentaire.

En 1897, le Conseil Municipal s'émeut cependant que la ligne principale du tramway de Chambéry à Challes (1897-1930) soit mise en service avant que l'embranchement sur Leysse ne soit réalisé, cela étant préjudiciable à la vente des produits cultivés sur Barby.

En 1901 le conseil municipal demande une autorisation administrative pour permettre la création d'un bureau de tabac. Créé en 1914 avenue de l'Église par la famille Favier, ce premier commerce à l'époque faisait également épicerie puis assurait les débuts d'un service postal : cabine téléphonique et télégramme. Celui-ci est aujourd'hui implanté dans le centre commercial. Il est exploité par la même famille depuis quatre générations. Dans le même temps un café s'était installé à l'angle de l'avenue de l'Église et de l'avenue Principale, le « café Revel ». Il a perduré jusqu'au début des années 2000.

